



56 Elizabeth II
A.D. 2007
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

1st Session, 39th Parliament

1^{re} session, 39^e législature

N^o 103

Tuesday, June 5, 2007

Le mardi 5 juin 2007

2:00 p.m.

14 heures

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Andreychuk
 Angus
 Bacon
 Baker
 Banks
 Bryden
 Callbeck
 Campbell
 Carstairs
 Chaput
 Cochrane
 Comeau
 Cook
 Cools
 Corbin
 Cordy
 Cowan
 Dallaire
 Dawson
 De Bané
 Di Nino
 Downe
 Dyck
 Fairbairn
 Fortier
 Fox
 Fraser
 Furey

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Gill
 Goldstein
 Grafstein
 Gustafson
 Harb
 Hervieux-Payette
 Johnson
 Keon
 Kinsella
 Lapointe
 Lavigne
 LeBreton
 Losier-Cool
 Lovelace Nicholas
 Meighen
 Merchant
 Milne
 Mitchell
 Munson
 Murray
 Nancy Ruth
 Nolin
 Oliver
 Pépin
 Peterson
 Phalen
 Poy
 Prud'homme
 Ringuette
 Rivest
 Robichaud
 Rompkey
 St. Germain
 Smith
 Stollery
 Stratton
 Tardif
 Tkachuk
 Trenholme Counsell
 Watt

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Andreychuk
 Angus
 *Atkins
 Bacon
 Baker
 Banks
 Bryden
 Callbeck
 Campbell
 *Carney
 Carstairs
 Chaput
 Cochrane
 Comeau
 Cook
 Cools
 Corbin
 Cordy
 Cowan
 Dallaire
 Dawson
 *Day
 De Bané
 Di Nino
 Downe
 Dyck
 Fairbairn
 Fortier
 Fox
 Fraser

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Furey
 Gill
 Goldstein
 Grafstein
 Gustafson
 Harb
 Hervieux-Payette
 Johnson
 *Kenny
 Keon
 Kinsella
 Lapointe
 Lavigne
 LeBreton
 Losier-Cool
 Lovelace Nicholas
 Meighen
 Merchant
 Milne
 Mitchell
 *Moore
 Munson
 Murray
 Nancy Ruth
 Nolin
 Oliver
 Pépin
 Peterson
 Phalen
 Poy
 Prud'homme
 Ringuette
 Rivest
 Robichaud
 Rompkey
 St. Germain
 Smith
 Stollery
 Stratton
 Tardif
 Tkachuk
 Trenholme Counsell
 Watt
 *Zimmer

PRAYERS

The Senate observed a minute of silence in memory of Master Corporal Darrell Jason Priede, whose tragic death occurred recently while serving his country in Afghanistan, and for Corporal Christopher Deliva, who died recently during training at Canadian Forces Base Wainwright, Alberta.

SENATORS' STATEMENTS

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES**

The Honourable Senator Oliver presented the following:

Tuesday, June 5, 2007

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs has the honour to present its

TWELFTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-31, An Act to amend the Canada Elections Act and the Public Service Employment Act, has, in obedience to the Order of Reference of Wednesday, March 21, 2007, examined the said Bill and now reports the same with the following amendments:

1. *Title*: Delete the words:

“and the Public Service Employment Act”.

2. *Page 2, clause 5*: Delete from line 36 the words:

“date of birth”.

3. *Page 6, clause 13*:

(a) Delete on lines 14 and 15 the words:

“address and date of birth”; and

(b) Add on line 14, after the word “name” the words:

“and address”.

4. *Page 7, clause 18*: Replace line 35 with the following:

“does not indicate an elector’s sex or date of birth.”.

5. *Page 13, clause 28*: Replace lines 11 to 16 of the French text with the following:

“*i.1)* sur demande, et à intervalles minimaux de trente minutes, fournit aux représentants des candidats, sur le formulaire prescrit et selon les directives du directeur général des élections, l’identité des électeurs ayant exercé leur droit de vote le jour du scrutin à l’exclusion de celle des électeurs s’étant inscrit le jour même;

PRIÈRE

Le Sénat observe une minute de silence à la mémoire du caporal-chef Darrell Jason Priede, décédé tragiquement récemment pendant qu’il servait son pays en Afghanistan, ainsi que pour le caporal Christopher Deliva, décédé pendant un exercice d’entraînement à la base des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX**

L’honorable sénateur Oliver présente ce qui suit :

Le mardi 5 juin 2007

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a l’honneur de présenter son

DOUZIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-31, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi sur l’emploi dans la fonction publique, a, conformément à l’ordre de renvoi du mercredi 21 mars 2007, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les amendements suivants :

1. *Titre* : Supprimer les mots :

« et la Loi sur l’emploi dans la fonction publique ».

2. *Page 2, article 5* : Supprimer à la ligne 37 les mots :

« la date de naissance ».

3. *Page 6, article 13* :

a) Supprimer aux lignes 14 et 15 les mots :

« adresses et date de naissance »;

b) Ajouter à la ligne 14, après le mot « nom », les mots :

« et adresse ».

4. *Page 7, article 18* : Remplacer les lignes 34 et 35 par ce qui suit :

« lesquelles le sexe et la date de naissance des électeurs sont omis. ».

5. *Page 13, article 28* : Remplacer les lignes 11 à 16 par ce qui suit :

« *i.1)* sur demande, et à intervalles minimaux de trente minutes, fournit aux représentants des candidats, sur le formulaire prescrit et selon les directives du directeur général des élections, l’identité des électeurs ayant exercé leur droit de vote le jour du scrutin à l’exclusion de celle des électeurs s’étant inscrit le jour même;

i.2) sur demande, après la fermeture du bureau de vote par anticipation, fournit aux représentants des candidats, sur le formulaire prescrit et selon les directives du directeur général des élections, l'identité des électeurs ayant exercé leur droit de vote ce jour-là, à l'exclusion de celle des électeurs s'étant inscrit le jour même;”.

6. *Page 13, clause 28:* Replace lines 12 to 17 with the following:

“(i.1) on request, and at intervals of no less than 30 minutes, provide to a candidate’s representative, on the prescribed form and as directed by the Chief Electoral Officer, the identity of every elector who has exercised his or her right to vote on polling day, excluding that of electors who registered on that day;

(i.2) on request, after the close of the advance polling station, provide to a candidate’s representative, on the prescribed form and as directed by the Chief Electoral Officer, the identity of every elector who has exercised his or her right to vote on that day excluding that of electors who registered on that day; and”.

7. *Page 16, clause 40:* Delete clause 40.

8. *Page 17, clause 41:* Delete clause 41.

9. *Page 17, clause 42:* Replace line 8 with the following:

“**42. (1) Despite subsection 554(1) of the Canada Elections Act, sections 3, 6, 8 and 9, subsection”.**

10. *Page 17, clause 42:* Replace line 9 with the following:

“**10(2), sections 11, 12, 14 to 16, 20 to 27, 28 (f), (g) (h) and (i), 29 to 33 and”.**

11. *Page 17, clause 42:* Replace line 23 with the following:

“**17 to 19, 28 (i.1) and (i.2) and 34 come into force ten months”.**

Respectfully submitted,

Le président,

DONALD H. OLIVER

Chair

The Honourable Senator Oliver moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Smith, P.C., Chair of the Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act, presented its fifth report (Bill C-12, An Act to provide for emergency management and to amend and repeal certain Acts, without amendment).

The Honourable Senator Meighen moved, seconded by the Honourable Senator Keon, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

i.2) sur demande, après la fermeture du bureau de vote par anticipation, fournit aux représentants des candidats, sur le formulaire prescrit et selon les directives du directeur général des élections, l'identité des électeurs ayant exercé leur droit de vote ce jour-là, à l'exclusion de celle des électeurs s'étant inscrit le jour même; ».

6. *Page 13, article 28 :* Remplacer les lignes 12 à 17 de la version anglaise, par ce qui suit :

« (i.1) on request, and at intervals of no less than 30 minutes, provide to a candidate’s representative, on the prescribed form and as directed by the Chief Electoral Officer, the identity of every elector who has exercised his or her right to vote on polling day, excluding that of electors who registered on that day;

(i.2) on request, after the close of the advance polling station, provide to a candidate’s representative, on the prescribed form and as directed by the Chief Electoral Officer, the identity of every elector who has exercised his or her right to vote on that day excluding that of electors who registered on that day; and ».

7. *Page 16, article 40 :* Supprimer l'article 40.

8. *Page 17, article 41 :* Supprimer l'article 41.

9. *Page 17, article 42 :* Remplacer la ligne 9 par ce qui suit :

« **42. (1) Malgré le paragraphe 554(1) de la Loi électorale du Canada, les articles 3, 6, 8 et 9, le »**

10. *Page 17, article 42 :* Remplacer les lignes 10 et 11 par ce qui suit :

« **paragraphe 10(2), et les articles 11, 12, 14 à 16, 20 à 27, 28 f), g) h) et i), 29 à 33 et entrent en vigueur deux ».**

11. *Page 17, article 42 :* Remplacer la ligne 25 par ce qui suit :

« **17 à 19, 28 (i.1) et (i.2) et 34 entrent en vigueur dix mois ».**

Respectueusement soumis,

L'honorable sénateur Oliver propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Smith, C.P., président du Comité sénatorial spécial sur la Loi antiterroriste, présente le cinquième rapport de ce Comité (projet de loi C-12, Loi concernant la gestion des urgences et modifiant et abrogeant certaines lois, sans amendement).

L'honorable sénateur Meighen propose, appuyé par l'honorable sénateur Keon, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

INTRODUCTION AND FIRST READING OF GOVERNMENT BILLS

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-14, An Act to amend the Citizenship Act (adoption), to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-35, An Act to amend the Criminal Code (reverse onus in bail hearings for firearm-related offences), to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

TABLING OF REPORTS FROM INTER-PARLIAMENTARY DELEGATIONS

The Honourable Senator Grafstein tabled the following:

Report of the Canadian Delegation of the Canada-United States Inter-Parliamentary Group respecting its participation at the National Governors Association Winter Meeting: Innovation America, held in Washington, D.C., United States, from February 24 to 27, 2007.—Sessional Paper No. 1/39-889.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****BILLS**

Orders No. 1 to 3 were called and postponed until the next sitting.

INQUIRIES

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

MOTIONS

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Orders No. 1 to 3 were called and postponed until the next sitting.

INTRODUCTION ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-14, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (adoption), pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-35, Loi modifiant le Code criminel (renversement du fardeau de la preuve relativement à la mise en liberté en cas d'infraction mettant en jeu une arme à feu), pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

DÉPÔT DE RAPPORTS DE DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'honorable sénateur Grafstein dépose sur le Bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation canadienne du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis concernant sa participation à la « National Governors Association » réunion hivernale « Innovation America », tenue à Washington, D.C., (États-Unis) du 24 au 27 février 2007.—Document parlementaire n° 1/39-889.

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****PROJETS DE LOI**

Les articles n^{os} 1 à 3 sont appelés et différés à la prochaine séance.

INTERPELLATIONS

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

MOTIONS

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Les articles n^{os} 1 à 3 sont appelés et différés à la prochaine séance.

OTHER BUSINESS**SENATE PUBLIC BILLS**

Third reading of Bill S-209, An Act concerning personal watercraft in navigable waters.

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Phalen, that the bill be read the third time.

After debate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting.

Ordered, That Order No. 3 under **GOVERNMENT BUSINESS, Bills**, be again called.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Meighen, seconded by the Honourable Senator Keon, for the second reading of Bill C-40, An Act to amend the Excise Tax Act, the Excise Act, 2001 and the Air Travellers Security Charge Act and to make related amendments to other Acts.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Meighen moved, seconded by the Honourable Senator Cochrane, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

The question being put on the motion, it was adopted.

OTHER BUSINESS**SENATE PUBLIC BILLS**

Orders No. 3 to 10 were called and postponed until the next sitting.

COMMONS PUBLIC BILLS

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Mitchell, seconded by the Honourable Senator Trenholme Counsell, for the third reading of Bill C-288, An Act to ensure Canada meets its global climate change obligations under the Kyoto Protocol;

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Tkachuk, seconded by the Honourable Senator Angus, that Bill C-288 be not now read a third time but that it be amended:

AUTRES AFFAIRES**PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**

Troisième lecture du projet de loi S-209, Loi concernant les motomarines dans les eaux navigables.

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Phalen, que le projet de loi soit lu la troisième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 2 est appelé et différé à la prochaine séance.

Ordonné : Que l'article n° 3, sous les rubriques **AFFAIRES DU GOUVERNEMENT, Projets de loi**, soit appelé de nouveau.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Meighen, appuyée par l'honorable sénateur Keon, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-40, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi de 2001 sur l'accise, la Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et d'autres lois en conséquence.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Meighen propose, appuyé par l'honorable sénateur Cochrane, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

AUTRES AFFAIRES**PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**

Les articles n^{os} 3 à 10 sont appelés et différés à la prochaine séance.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Mitchell, appuyée par l'honorable sénateur Trenholme Counsell, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-288, Loi visant à assurer le respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques en vertu du Protocole de Kyoto;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Tkachuk, appuyée par l'honorable sénateur Angus, que le projet de loi C-288 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié :

(a) in clause 3, on page 3, by replacing line 19 with the following:

“Canada makes all reasonable efforts to take effective and timely action to meet”;

(b) in clause 5,

(i) on page 4,

(A) by replacing line 2 with the following:

“to ensure that Canada makes all reasonable efforts to meet its obligations”,

(B) by replacing line 6 with the following:

“ance standards for vehicle emissions that meet or exceed international best practices for any prescribed class of motor vehicle for any year,”, and

(C) by adding after line 13 the following:

“(iii.2) the recognition of early action to reduce greenhouse gas emissions, and”,

(ii) on page 5,

(A) by replacing line 9 with the following:

“(a) within 10 days after the expiry of each”,

(B) by replacing line 23 with the following:

“first 15 days on which that House is sitting”, and

(C) by replacing lines 26 and 27 with the following:

“each House of Parliament is deemed to be referred to the standing committee of the Senate and the House of Commons that”;

(c) in clause 6, on page 6, by adding after line 29 the following:

“(3) For the purposes of this Act, the Governor-in-Council may make regulations restricting emissions by “large industrial emitters”, persons that the Governor-in-Council considers are particularly responsible for a large portion of Canada’s greenhouse gas emissions, namely,

(a) persons that are part of the electricity generation sector, including persons that use fossil fuels to produce electricity;

(b) persons that are part of the upstream oil and gas sector, including persons that produce and transport fossil fuels but excluding petroleum refiners and distributors of natural gas to end users; and

a) à l’article 3, à la page 3, par substitution, à la ligne 19, de ce qui suit :

« prise, dans toute la mesure du possible, de mesures efficaces et rapides par le »;

b) à l’article 5 :

(i) à la page 4 :

(A) par substitution, à la ligne 2, de ce qui suit :

« d’assurer, dans toute la mesure du possible, le respect des engagements du »;

(B) par substitution, à la ligne 6, de ce qui suit :

« normes de rendement réglementées, pour une année, pour les émissions des véhicules qui sont équivalentes ou supérieures aux meilleures pratiques internationales à l’égard de toute catégorie réglementaire de véhicules automobiles, »;

(C) par adjonction, après la ligne 15, de ce qui suit :

« (iii.2) la reconnaissance des mesures rapides pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. »,

(ii) à la page 5,

(A) par substitution, à la ligne 10, de ce qui suit :

« a) dans les dix jours suivant l’expiration du »;

(B) par substitution, à la ligne 24, de ce qui suit :

« au paragraphe (1) ou dans les quinze premiers »;

(C) par substitution, aux lignes 27 à 31, de ce qui suit :

« qui est déposé devant chaque chambre du Parlement est réputé renvoyé au comité permanent du Sénat ou de la Chambre des communes qui étudie habituellement les questions portant sur l’environnement ou à tout autre comité que l’une ou l’autre chambre peut désigner pour »;

c) à l’article 6, à la page 6, par adjonction, après la ligne 33, de ce qui suit :

« (3) Pour l’application de la présente loi, le gouverneur en conseil peut, par règlement, limiter les émissions des « grands émetteurs industriels », personnes qu’il estime expressément responsables d’une partie importante des émissions de gaz à effet de serre du Canada, notamment :

a) les personnes du secteur de la production d’électricité, y compris celles qui utilisent des combustibles fossiles pour la produire;

b) les personnes de l’industrie pétrolière et gazière en amont, y compris celles qui produisent et transportent des combustibles fossiles, mais à l’exception des raffineurs de pétrole et des distributeurs de gaz naturel aux utilisateurs finaux;

(c) persons that are part of energy-intensive industries, including persons that use energy derived from fossil fuels, petroleum refiners and distributors of natural gas to end users.”;

(d) in clause 7,

(i) on page 6,

(A) by replacing line 32 with the following:

“that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations under”, and

(B) by replacing line 38 with the following:

“ensure that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations”, and

(ii) on page 7, by replacing line 4 with the following:

“(3) In ensuring that Canada makes all reasonable attempts to meet its”;

(e) in clause 9,

(i) on page 7, by replacing line 33 with the following:

“ensure that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations”, and

(ii) on page 8,

(A) by replacing line 3 with the following:

“Minister considers appropriate within 30 days”, and

(B) by replacing line 7 with the following:

“(1) or on any of the first fifteen days on which”;

(f) in clause 10,

(i) on page 8,

(A) by replacing line 9 with the following:

“**10.** (1) Within 180 days after the Minister”,

(B) by replacing line 11 with the following:

“tion 5(3), or within 90 days after the Minister”, and

(C) by replacing line 38 with the following:

“(a) within 15 days after receiving the”, and

(ii) on page 9,

(A) by replacing line 6 with the following:

“Houses on any of the first 15 days on”, and

c) les personnes du secteur énergivore, y compris celles qui utilisent l'énergie tirée des combustibles fossiles, les raffineurs de pétrole et les distributeurs de gaz naturel aux utilisateurs finaux. »;

d) à l'article 7 :

(i) à la page 6 :

(A) par substitution, à la ligne 37, de ce qui suit :

« Canada honore, dans toute la mesure du possible, les engagements qu'il a pris en »,

(B) par substitution, à la ligne 44, de ce qui suit :

« ce que le Canada honore, dans toute la mesure du possible, les engagements qu'il »,

(ii) à la page 7, dans la version anglaise, par substitution, à la ligne 4, de ce qui suit :

« (3) In ensuring that Canada makes all reasonable attempts to meet its »;

e) à l'article 9 :

(i) à la page 7, par substitution, à la ligne 37, de ce qui suit :

« pris afin d'assurer que le Canada respecte, dans toute la mesure du possible, »,

(ii) à la page 8 :

(A) par substitution, à la ligne 3, de ce qui suit :

« indiquée dans les trente jours suivant le délai »,

(B) par substitution, à la ligne 7, de ce qui suit :

« paragraphe (1) ou dans les quinze premiers »;

f) à l'article 10 :

(i) à la page 8 :

(A) par substitution, à la ligne 10, de ce qui suit :

« **10.** (1) Dans les cent quatre-vingts jours suivant la »,

(B) par substitution, à la ligne 13, de ce qui suit :

« graphe 5(3) ou dans les quatre-vingt-dix jours suivant la »,

(C) par substitution, à la ligne 42, de ce qui suit :

« a) dans les quinze jours après avoir reçu les »,

(ii) à la page 9 :

(A) par substitution, à la ligne 6, de ce qui suit :

« dans les quinze premiers jours de séance de »,

(B) by replacing line 9 with the following

“(b) within 30 days after receiving the advice.”;

(g) in clause 10.1, on page 9,

(i) by replacing line 17 with the following:

“and Sustainable Development may prepare a”,

(ii) by replacing line 32 with the following:

“report to the Speakers of the Senate and the House of Commons”, and

(iii) by replacing lines 34 and 35 with the following:

“Speakers shall table the report in their respective Houses on any of the first 15 days on which that House”.

After debate,

In amendment, the Honourable Senator Cochrane moved, seconded by the Honourable Senator Angus, that the motion in amendment be amended by deleting paragraph (c) and relettering paragraphs (d) to (g) as paragraphs (c) to (f).

After debate,

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Oliver, that further debate on the subamendment be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was negatived on the following vote:

(B) par substitution, à la ligne 8, de ce qui suit :

« b) dans les trente jours suivant la réception des »;

g) à l'article 10.1, à la page 9 :

(i) par substitution, à la ligne 16, de ce qui suit :

« ment et au développement durable peut préparer un »,

(ii) par substitution, à la ligne 32, de ce qui suit :

« président du Sénat et à celui de la Chambre des communes au plus »,

(iii) par substitution, aux lignes 33 et 34, de ce qui suit :

« tard le jour où il est publié et chaque président le dépose devant sa chambre respective dans les quinze ».

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Cochrane propose, appuyée par l'honorable sénateur Angus, que la motion d'amendement soit modifiée par la suppression de l'alinéa c) et par le changement de la désignation littérale des alinéas d) à g) à celle d'alinéas c) à f).

Après débat,

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, que la suite du débat sur le sous-amendement soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

YEAS—POUR

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Andreychuk	Di Nino	LeBreton	Nolin	Stratton
Angus	Gustafson	Meighen	Oliver	Tkachuk—17
Cochrane	Johnson	Murray	St. Germain	
Comeau	Keon	Nancy Ruth		

NAYS—CONTRE

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Bacon	Corbin	Fairbairn	Losier-Cool	Phalen
Banks	Cordy	Fox	Lovelace Nicholas	Ringuette
Bryden	Cowan	Fraser	Merchant	Robichaud
Callbeck	Dallaire	Furey	Milne	Rompkey
Campbell	Dawson	Gill	Mitchell	Smith
Carstairs	De Bané	Harb	Munson	Stollery
Chaput	Downe	Hervieux-Payette	Pépin	Tardif
Cook	Dyck	Lavigne	Peterson	Watt—40

ABSTENTIONS

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Cools	Prud'homme—2
-------	--------------

The Senate resumed debate on the motion of the Honourable Senator Mitchell, seconded by the Honourable Senator Trenholme Counsell, for the third reading of Bill C-288, An Act to ensure Canada meets its global climate change obligations under the Kyoto Protocol;

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Tkachuk, seconded by the Honourable Senator Angus, that Bill C-288 be not now read a third time but that it be amended:

(a) in clause 3, on page 3, by replacing line 19 with the following:

“Canada makes all reasonable efforts to take effective and timely action to meet”;

(b) in clause 5,

(i) on page 4,

(A) by replacing line 2 with the following:

“to ensure that Canada makes all reasonable efforts to meet its obligations”,

(B) by replacing line 6 with the following:

“ance standards for vehicle emissions that meet or exceed international best practices for any prescribed class of motor vehicle for any year,”, and

(C) by adding after line 13 the following:

“(iii.2) the recognition of early action to reduce greenhouse gas emissions, and”;

(ii) on page 5,

(A) by replacing line 9 with the following:

“(a) within 10 days after the expiry of each”,

(B) by replacing line 23 with the following:

“first 15 days on which that House is sitting”, and

(C) by replacing lines 26 and 27 with the following:

“each House of Parliament is deemed to be referred to the standing committee of the Senate and the House of Commons that”;

(c) in clause 6, on page 6, by adding after line 29 the following:

“(3) For the purposes of this Act, the Governor-in-Council may make regulations restricting emissions by “large industrial emitters”, persons that the Governor-in-

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Mitchell, appuyée par l'honorable sénateur Trenholme Counsell, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-288, Loi visant à assurer le respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques en vertu du Protocole de Kyoto;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Tkachuk, appuyée par l'honorable sénateur Angus, que le projet de loi C-288 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié :

a) à l'article 3, à la page 3, par substitution, à la ligne 19, de ce qui suit :

« prise, dans toute la mesure du possible, de mesures efficaces et rapides par le »;

b) à l'article 5 :

(i) à la page 4 :

(A) par substitution, à la ligne 2, de ce qui suit :

« d'assurer, dans toute la mesure du possible, le respect des engagements du »,

(B) par substitution, à la ligne 6, de ce qui suit :

« normes de rendement réglementées, pour une année, pour les émissions des véhicules qui sont équivalentes ou supérieures aux meilleures pratiques internationales à l'égard de toute catégorie réglementaire de véhicules automobiles, »,

(C) par adjonction, après la ligne 15, de ce qui suit :

« (iii.2) la reconnaissance des mesures rapides pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, »,

(ii) à la page 5,

(A) par substitution, à la ligne 10, de ce qui suit :

« a) dans les dix jours suivant l'expiration du »,

(B) par substitution, à la ligne 24, de ce qui suit :

« au paragraphe (1) ou dans les quinze premiers »,

(C) par substitution, aux lignes 27 à 31, de ce qui suit :

« qui est déposé devant chaque chambre du Parlement est réputé renvoyé au comité permanent du Sénat ou de la Chambre des communes qui étudie habituellement les questions portant sur l'environnement ou à tout autre comité que l'une ou l'autre chambre peut désigner pour »;

c) à l'article 6, à la page 6, par adjonction, après la ligne 33, de ce qui suit :

« (3) Pour l'application de la présente loi, le gouverneur en conseil peut, par règlement, limiter les émissions des « grands émetteurs industriels », personnes

Council considers are particularly responsible for a large portion of Canada's greenhouse gas emissions, namely,

(a) persons that are part of the electricity generation sector, including persons that use fossil fuels to produce electricity;

(b) persons that are part of the upstream oil and gas sector, including persons that produce and transport fossil fuels but excluding petroleum refiners and distributors of natural gas to end users; and

(c) persons that are part of energy-intensive industries, including persons that use energy derived from fossil fuels, petroleum refiners and distributors of natural gas to end users.”;

(d) in clause 7,

(i) on page 6,

(A) by replacing line 32 with the following:

“that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations under”, and

(B) by replacing line 38 with the following:

“ensure that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations”, and

(ii) on page 7, by replacing line 4 with the following:

“(3) In ensuring that Canada makes all reasonable attempts to meet its”;

(e) in clause 9,

(i) on page 7, by replacing line 33 with the following:

“ensure that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations”, and

(ii) on page 8,

(A) by replacing line 3 with the following:

“Minister considers appropriate within 30 days”, and

(B) by replacing line 7 with the following:

“(1) or on any of the first fifteen days on which”;

(f) in clause 10,

(i) on page 8,

(A) by replacing line 9 with the following:

“**10.** (1) Within 180 days after the Minister”,

qu'il estime expressément responsables d'une partie importante des émissions de gaz à effet de serre du Canada, notamment :

a) les personnes du secteur de la production d'électricité, y compris celles qui utilisent des combustibles fossiles pour la produire;

b) les personnes de l'industrie pétrolière et gazière en amont, y compris celles qui produisent et transportent des combustibles fossiles, mais à l'exception des raffineurs de pétrole et des distributeurs de gaz naturel aux utilisateurs finaux;

c) les personnes du secteur énergivore, y compris celles qui utilisent l'énergie tirée des combustibles fossiles, les raffineurs de pétrole et les distributeurs de gaz naturel aux utilisateurs finaux. »;

d) à l'article 7 :

(i) à la page 6 :

(A) par substitution, à la ligne 37, de ce qui suit :

« Canada honore, dans toute la mesure du possible, les engagements qu'il a pris en »,

(B) par substitution, à la ligne 44, de ce qui suit :

« ce que le Canada honore, dans toute la mesure du possible, les engagements qu'il »,

(ii) à la page 7, dans la version anglaise, par substitution, à la ligne 4, de ce qui suit :

« (3) In ensuring that Canada makes all reasonable attempts to meet its »;

e) à l'article 9 :

(i) à la page 7, par substitution, à la ligne 37, de ce qui suit :

« pris afin d'assurer que le Canada respecte, dans toute la mesure du possible, »,

(ii) à la page 8 :

(A) par substitution, à la ligne 3, de ce qui suit :

« indiquée dans les trente jours suivant le délai »,

(B) par substitution, à la ligne 7, de ce qui suit :

« paragraphe (1) ou dans les quinze premiers »;

f) à l'article 10 :

(i) à la page 8 :

(A) par substitution, à la ligne 10, de ce qui suit :

« **10.** (1) Dans les cent quatre-vingts jours suivant la »,

(B) by replacing line 11 with the following:

“tion 5(3), or within 90 days after the Minister”, and

(C) by replacing line 38 with the following:

“(a) within 15 days after receiving the”, and

(ii) on page 9,

(A) by replacing line 6 with the following:

“Houses on any of the first 15 days on”, and

(B) by replacing line 9 with the following

“(b) within 30 days after receiving the advice.”;

(g) in clause 10.1, on page 9,

(i) by replacing line 17 with the following:

“and Sustainable Development may prepare a”,

(ii) by replacing line 32 with the following:

“report to the Speakers of the Senate and the House of Commons”, and

(iii) by replacing lines 34 and 35 with the following:

“Speakers shall table the report in their respective Houses on any of the first 15 days on which that House”;

And on the subamendment of the Honourable Senator Cochrane, seconded by the Honourable Senator Angus, that the motion in amendment be amended by deleting paragraph (c) and relettering paragraphs (d) to (g) as paragraphs (e) to (f).

After debate,

The question was put on the subamendment.

Pursuant to rule 67(2), a standing vote was deferred until 5:30 p.m. tomorrow, with the bells to sound at 5:15 p.m. for fifteen minutes.

Orders No. 2 to 5 were called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Hays, P.C., seconded by the Honourable Senator Fraser, for the adoption of the second report of the Special Senate Committee on Senate Reform (*motion to amend the Constitution of Canada (western regional representation in the Senate)*), without amendment but with observations, presented in the Senate on October 26, 2006;

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Tkachuk, seconded by the Honourable Senator Campbell, that the second report of the Special Senate Committee on Senate Reform be not now adopted but that the motion to amend the Constitution of Canada (western regional representation in the Senate), be amended as follows:

(B) par substitution, à la ligne 13, de ce qui suit :

« graphe 5(3) ou dans les quatre-vingt-dix jours suivant la »,

(C) par substitution, à la ligne 42, de ce qui suit :

« a) dans les quinze jours après avoir reçu les »,

(ii) à la page 9 :

(A) par substitution, à la ligne 6, de ce qui suit :

« dans les quinze premiers jours de séance de »,

(B) par substitution, à la ligne 8, de ce qui suit :

« b) dans les trente jours suivant la réception des »;

g) à l'article 10.1, à la page 9 :

(i) par substitution, à la ligne 16, de ce qui suit :

« ment et au développement durable peut préparer un »,

(ii) par substitution, à la ligne 32, de ce qui suit :

« président du Sénat et à celui de la Chambre des communes au plus »,

(iii) par substitution, aux lignes 33 et 34, de ce qui suit :

« tard le jour où il est publié et chaque président le dépose devant sa chambre respective dans les quinze »;

Et sur le sous-amendement de l'honorable sénateur Cochrane, appuyé par l'honorable sénateur Angus, que la motion d'amendement soit modifiée par la suppression de l'alinéa c) et par le changement de la désignation littérale des alinéas d) à g) à celle d'alinéas c) à f).

Après débat,

Le sous-amendement est mis aux voix.

Conformément à l'article 67(2) du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'à 17 h 30 demain et le timbre d'appel sonnera à 17 h 15 pendant quinze minutes.

Les articles n^{os} 2 à 5 sont appelés et différés à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hays, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Fraser, tendant à l'adoption du deuxième rapport du Comité sénatorial spécial sur la réforme du Sénat (*motion de modifier la Constitution du Canada (la représentation des provinces de l'Ouest au Sénat)*), sans amendement, mais avec des observations, présenté au Sénat le 26 octobre 2006;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Tkachuk, appuyée par l'honorable sénateur Campbell, que le deuxième rapport du Comité sénatorial spécial sur la réforme du Sénat ne soit pas adopté maintenant, mais que la motion pour modifier la Constitution du Canada (représentation des provinces de l'Ouest au Sénat), soit modifiée comme suit :

(a) by replacing, in the third paragraph of the motion, the words “British Columbia be made a separate division represented by 12 Senators;” with the following:

“British Columbia be made a separate division represented by 24 Senators;”;

(b) by replacing, in clause 1 of the Schedule to the motion, in section 21, the words “consist of One hundred and seventeen Members” with the following:

“consist of One hundred and twenty-nine Members”;

(c) by replacing, in clause 1 of the Schedule to the motion, in section 22, the words “British Columbia by Twelve Senators;” with the following:

“British Columbia by Twenty-four Senators;”;

(d) by striking out, in clause 2 of the Schedule to the motion, in section 27, the words “or, in the case of British Columbia, Twelve Senators;” and

(e) by replacing, in clause 2 of the Schedule to the motion, in section 28, the words “exceed One hundred and twenty-seven.” with the following:

“exceed One hundred and thirty-nine.”.

After debate,

The Honourable Senator Cowan moved, seconded by the Honourable Senator Milne, that further debate on the motion in amendment be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting.

Consideration of the eighth report of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples entitled: *Safe Drinking Water for First Nations*, tabled in the Senate on May 31, 2007.

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Gustafson, that the report be adopted.

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Milne, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Consideration of the seventeenth report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration (*committee budget*), presented in the Senate on May 31, 2007.

The Honourable Senator Furey moved, seconded by the Honourable Senator Phalen, that the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 5 to 8 were called and postponed until the next sitting.

a) par substitution, au troisième paragraphe de la motion, des mots « la Colombie-Britannique devienne une division distincte représentée par douze sénateurs » par ce qui suit :

« la Colombie-Britannique devienne une division distincte représentée par vingt-quatre sénateurs »;

b) par substitution, à l'article 1 de l'annexe de la motion, à l'article 21, des mots « se composera de cent dix-sept membres » par ce qui suit :

« se composera de cent vingt-neuf membres »;

c) par substitution, à l'article 1 de l'annexe de la motion, à l'article 22, des mots « la Colombie-Britannique par douze sénateurs » par ce qui suit :

« la Colombie-Britannique par vingt-quatre sénateurs »;

d) par suppression, à l'article 2 de l'annexe de la motion, à l'article 27, des mots « ou, dans le cas de la Colombie-Britannique, tant que la représentation de celle-ci ne sera pas revenue au nombre fixe de douze sénateurs »;

e) par substitution, à l'article 2 de l'annexe de la motion, à l'article 28, des mots « excéder cent vingt-sept » par ce qui suit :

« excéder cent trente-neuf ».

Après débat,

L'honorable sénateur Cowan propose, appuyé par l'honorable sénateur Milne, que la suite du débat sur la motion d'amendement soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 2 est appelé et différé à la prochaine séance.

Étude du huitième rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, intitulé *L'approvisionnement en eau potable sécuritaire pour les Premières nations*, déposé au Sénat le 31 mai 2007.

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Gustafson, que le rapport soit adopté.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Milne, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Étude du dix-septième rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (*budget d'un comité*), présenté au Sénat le 31 mai 2007.

L'honorable sénateur Furey propose, appuyé par l'honorable sénateur Phalen, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 5 à 8 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Consideration of the tenth report of the Standing Senate Committee on Human Rights, entitled: *Children: The Silenced Citizens*, tabled in the Senate on April 25, 2007.

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Johnson, that the report be adopted.

Debate concluded.

Ordered, That all remaining items on the *Order Paper and Notice Paper* be postponed until the next sitting.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Summaries of the Corporate Plan for 2007-2008 to 2011-2012 and of the Operating Budget for 2007-2008 of the Cape Breton Development Corporation, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 1/39-886.

Report of the President of the Treasury Board on Official Languages in Federal Institutions for the fiscal year ended March 31, 2006, pursuant to the *Official Languages Act*, R.S.C. 1985, c. 31 (4th Supp.), s. 48.—Sessional Paper No. 1/39-887.

Summaries of the Corporate Plan and of the Operating and Capital Budgets for 2007-2008 of the Old Port of Montreal Corporation Inc., pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 1/39-888.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 6:09 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry

The name of the Honourable Senator Mercer substituted for that of the Honourable Senator Fraser (*May 31*).

The name of the Honourable Senator Chaput substituted for that of the Honourable Senator Mahovlich (*June 4*).

Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

The name of the Honourable Senator Hays substituted for that of the Honourable Senator Ringuette (*May 31*).

The name of the Honourable Senator Moore substituted for that of the Honourable Senator Hays (*June 4*).

Étude du dixième rapport du Comité sénatorial permanent des droits de la personne, intitulé *Les enfants : des citoyens sans voix*, déposé au Sénat le 25 avril 2007.

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Johnson, que le rapport soit adopté.

Débat terminé.

Ordonné : Que tous les points qui restent au *Feuilleton et Feuilleton des Avis* soient différés à la prochaine séance.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Sommaires du plan d'entreprise de 2007-2008 à 2011-2012 et du budget d'exploitation de 2007-2008 de la Société de développement du Cap-Breton, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Doc. parl. n° 1/39-886.

Rapport du président du Conseil du Trésor sur les langues officielles dans les institutions fédérales pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, conformément à la *Loi sur les langues officielles*, L.R.C. 1985, ch. 31 (4^e suppl.), art. 48.—Doc. parl. n° 1/39-887.

Sommaires du plan d'entreprise et des budgets de fonctionnement et d'investissements de 2007-2008 de la Société du Vieux-Port de Montréal Inc., conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Doc. parl. n° 1/39-888.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 18 h 9 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

Le nom de l'honorable sénateur Mercer substitué à celui de l'honorable sénateur Fraser (*31 mai*).

Le nom de l'honorable sénateur Chaput substitué à celui de l'honorable sénateur Mahovlich (*4 juin*).

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

Le nom de l'honorable sénateur Hays substitué à celui de l'honorable sénateur Ringuette (*31 mai*).

Le nom de l'honorable sénateur Moore substitué à celui de l'honorable sénateur Hays (*4 juin*).

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

The name of the Honourable Senator Peterson substituted for that of the Honourable Senator Mitchell (*June 4*).

Standing Senate Committee on Transport and Communications

The name of the Honourable Senator Fairbairn substituted for that of the Honourable Senator Zimmer (*June 4*).

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Le nom de l'honorable sénateur Peterson substitué à celui de l'honorable sénateur Mitchell (*4 juin*).

Comité sénatorial permanent des transports et des communications

Le nom de l'honorable sénateur Fairbairn substitué à celui de l'honorable sénateur Zimmer (*4 juin*).



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5